

SUÈDE

Déclaration écrite de Mme Line Rosvall, Gouverneure suppléante par intérim représentant la Suède auprès de la BERD

Pendant près de trente ans, la BERD a soutenu ses pays d'opérations dans leur transition vers des économies de marché efficaces dotées d'institutions démocratiques. Cette expérience a permis à la Banque d'acquérir de précieuses connaissances sur les circonstances locales et des capacités pour exercer avec succès ses activités face aux conditions difficiles souvent rencontrées dans les régions où elle opère.

Pour que la Banque contribue à la réalisation des Objectifs de développement durable et de ceux de l'Accord de Paris, il est indispensable qu'elle mette pleinement à profit cette expertise. Dans le cadre du mandat de chaque institution financière internationale (IFI), nous serions favorables à un plus grand partage des compétences, du savoir-faire et des capacités pour encourager toutes les IFI à faire appel au secteur privé, à la fois pour inciter ce dernier à investir et pour mobiliser du capital. Si nous voulons parvenir à atteindre les objectifs de développement, nous devons adopter une approche à l'échelle de tout le système des IFI et ainsi maximiser leur impact collectif. Cela exige de tirer pleinement avantage des atouts et du savoir de chaque institution, tout en évitant les chevauchements et une concurrence malsaine créant des inefficiences au sein du système.

Par conséquent, après une réflexion approfondie, nous demandons à la BERD de se concentrer sur la consolidation de ses résultats dans ses pays d'opérations actuels. De nombreux écarts de transition y persistent et la BERD devrait utiliser son capital pour continuer à chercher surtout à combler ces écarts, et à aider les pays d'opérations à remplir les ODD et les engagements pris à Paris. Décider de rester dans la région existante n'est pas un mauvais choix : le travail est encore loin d'être achevé dans ces pays et il faut le mener à bien. Nous ne voyons donc aucune raison de se lancer dans l'étude d'une éventuelle expansion géographique.

Pour optimiser l'impact sur la transition et l'utilisation du capital dans la région actuelle, nous pensons que la Banque devrait mener un examen stratégique avant le printemps 2019, en fonction d'un cahier des charge approuvé par le Conseil d'administration. Un tel examen

devrait avoir pour objet d'identifier les besoins des pays, les attentes des actionnaires et le positionnement respectif des différentes institutions financières de développement actives dans les régions de la BERD. Il devrait surtout se concentrer sur les aspects suivants :

- i) l'identification du potentiel de marché qui subsiste dans la région actuelle de la BERD (réserve globale de projets, demande supplémentaire des marchés, besoins insatisfaits des clients),
- ii) l'identification des contraintes existantes limitant l'accès de la BERD au potentiel de marché supplémentaire (par exemple la tarification, les ressources),
- iii) la définition des ajustements requis (par exemple les ressources et les compétences, l'offre de produits et de service, le mécanisme incitatif) pour améliorer les capacités permettant à la BERD de mener à bien son action.

Les conclusions initiales d'un tel examen stratégique devraient être intégrées dans le Plan de mise en œuvre stratégique pour la période 2019-21, les recommandations à plus long terme devraient être débattues à l'occasion de l'Assemblée annuelle de la BERD à Sarajevo en 2019, et les implications d'une amélioration des résultats dans la région existante devraient être prises en compte dans les futures Lignes directrices à moyen terme et le CSC 2021-25. Il importe que le Conseil d'administration participe activement à ces discussions stratégiques à long terme à propos de l'avenir de la BERD et qu'un examen stratégique soit réalisé conjointement par le Conseil d'administration et la Direction, avec un appui extérieur si nécessaire.

Les récentes expansions de la Banque ont été entreprises étant entendu qu'elles n'auraient pas d'impact négatifs sur les activités dans les pays d'opérations initiaux. Cette réserve reste importante pour l'avenir. Cela étant, nous sommes favorables à l'expansion de la Banque dans la région SEMED, au soutien lié à la situation des réfugiés en Turquie, en Jordanie et au Liban, aux opérations initiées récemment en Cisjordanie et à Gaza, ainsi qu'aux pays d'opérations provisoires (Grèce et Chypre). Nous sommes également satisfaits de la reprise des opérations en Ouzbékistan. Nous sommes en faveur de la proposition de résolution pour avancer à 2018 la décision de prolonger ou non le mandat de la BERD en Grèce. Avant de prendre une décision à la fin de l'année, il importe que les opérations actuelles en Grèce, les demandes et les écarts de transition persistants ainsi que le rôle possible de la BERD en rapport avec d'autres parties comme le FMI, la BEI et les pays de la zone euro fassent l'objet d'une évaluation approfondie.

Pour répondre ces prochaines années aux besoins considérables de financement, il faut trouver des solutions innovantes. Dans ce contexte, la BERD est en bonne position pour catalyser les financements provenant du secteur privé, son modèle opérationnel étant axé sur ce secteur. Les moyens de mobiliser davantage de financements privés devraient être explorés.

À l'avenir, les financements sous forme de dons devraient aussi être considérés comme une opportunité de stimuler les financements privés et d'augmenter l'impact de la BERD. La Suède accorde d'importantes contributions sous forme de dons à l'assistance technique et aux investissements dans la région. Nous pensons en effet que les financements sous forme de dons sont un des principaux moyens pour permettre à la Banque de mener à bien son mandat, surtout dans les régions où les écarts de transition sont prononcés et où il existe un risque élevé. Nous nous réjouissons par conséquent que le revenu net de la Banque soit affecté au Fonds spécial des actionnaires de la BERD (FSA). Nous aurions cependant préféré une proposition d'affectation plus ambitieuse cette année, qui soit conforme aux besoins croissants de financements provenant des donateurs. Ces affectations sont indispensables pour que la Banque soit en mesure de générer un fort impact sur la transition et elles constituent aussi un signal puissant et nécessaire à l'intention des donateurs, montrant que la Banque affecte ses propres ressources en capital. Nous aurions aussi aimé observer quelques mesures concrètes pour commencer à constituer des réserves aux fins de la planification pluriannuelle du FSA.

Aujourd'hui, comme lors de la création de la BERD, il est essentiel que ses pays d'opérations s'engagent à respecter et mettre en pratique les principes de la démocratie pluraliste et du pluralisme. La Suède est satisfaite qu'un processus approfondi ait été amorcé pour déterminer comment la Banque devrait appliquer l'article 1, et tient à souligner l'importance d'une participation active du Conseil à ces discussions. L'attention devrait porter tout particulièrement sur les moyens d'assurer que le mandat ne soit pas affaibli et sur la recherche d'une solution prévoyant une communication claire de l'évaluation de la conformité, ainsi que de la motivation en faveur d'un engagement continu, pour éviter de soumettre la Banque à un risque réputationnel. La poursuite de travaux plus détaillés est nécessaire pour déterminer l'ajustement souhaitable de l'approche de la Banque dans ses pays d'opérations lorsque la conformité est défailante afin d'assurer la cohérence et la prévisibilité de cette approche.

L'obtention du plus fort impact possible sur la transition est le principal objectif de la Banque. Elle nécessite des investissements de qualité et une organisation stimulant fortement les résultats à long terme de la transition par une solide grille d'évaluation des résultats. Nous encourageons par conséquent la BERD à fixer la barre plus haut pour ses objectifs de transition et son dialogue sur les réformes des politiques. Dans certains cas, cela pourrait justifier des ressources budgétaires supplémentaires s'il n'existe pas d'autres alternatives viables pour obtenir l'impact souhaité. Cependant, il faut procéder à une évaluation prudente au cas par cas. Les efforts de la Banque pour parvenir à obtenir un impact dans ses pays d'opérations doivent aller de pair avec une viabilité financière à long terme et le maintien de sa note AAA. La Banque doit pouvoir être capable de réagir à des événements imprévus sans réduire sa stabilité financière et devoir procéder à une augmentation de capital. Ces aspects doivent être soigneusement examinés lors des discussions en cours sur l'accroissement des volumes de prêts.

Dans plusieurs domaines, la BERD a continué et doit continuer d'intensifier son action pour soutenir ses pays d'opérations.

Un de ces domaines est la lutte contre les effets du changement climatique, et l'amélioration et la protection de l'environnement. À cet égard, la Suède se réjouit que la BERD ait atteint dès 2017 son objectif de 40 % d'investissements verts d'ici 2020. Dans la révision en cours de sa Stratégie sectorielle pour l'énergie, la Banque propose de se concentrer sur les investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, d'arrêter tout investissement dans le charbon et les investissements en amont dans la filière pétrolière, et d'inclure la tarification du carbone dans l'évaluation des projets. Ces propositions sont les bienvenues. Il est temps de commencer à diminuer progressivement la participation au financement de combustibles fossiles. Nous remettons en cause le point de vue que le gaz naturel est le meilleur moyen de permettre une transition à partir de combustibles à forte teneur en carbone. Bien qu'il soit valable dans certains cas, les sources d'énergies renouvelables devraient toujours se voir accorder la priorité, les investissements dans le gaz n'étant entrepris que s'ils représentent l'alternative la plus écologique disponible à un coût raisonnable, ou si ces investissements peuvent être convertis pour recourir ultérieurement à des énergies renouvelables.

La BERD devrait aussi montrer la voie en continuant de faire valoir à ses clients que les investissements en faveur de l'égalité des chances encouragent la productivité, la croissance et un développement

durable. La Banque s'est dotée à cet égard de deux stratégies dédiées : la Stratégie d'inclusion économique et la Stratégie pour la promotion de l'égalité des genres. Nous souhaitons encourager la BERD à renforcer la mise en œuvre et la prise en compte dans ses opérations de ces stratégies, et à assurer une approche transversale suivant laquelle l'égalité des genres serait systématiquement intégrée à toutes les opérations de la Banque.

Enfin, la Suède tient à exprimer sa gratitude aux autorités jordaniennes et à la BERD pour avoir organisé l'Assemblée annuelle de 2018 sur les rives de la mer Morte.